



DECLARATION PRELIMINAIRE

I- INTRODUCTION

- 1- Conformément aux dispositions du Protocole Additionnel de la CEDEAO sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance sur l'appui à apporter aux Etats membres organisant des élections, le Président de la Commission de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest États (CEDEAO), **Son Excellence Jean-Claude Kassi Brou**, a déployé une Mission d'observation électorale (MOE) dans le cadre du premier tour de l'élection présidentielle en République du Bénin, tenu le 11 avril 2021.
2. La Mission était composée de 105 observateurs, dont 13 à long terme (OLT) et 92 à court terme (OCT). Parmi les observateurs, on a noté la présence des personnalités et d'organisations possédant une grande expertise en matière électorale. Ces observateurs électoraux sont des experts provenant des ministères et organismes chargés de la gestion électorale des États membres, des organisations de la société civile, des experts formés par le Centre international «Kofi Anan» de formation au maintien de la paix (KAIPTC) ainsi que des professionnels des médias.
3. La Mission était dirigée par **Son Excellence Ernest Bai KOROMA**, ancien Président de la République de Sierra Leone, accompagné par **S.E. Mme Halima Ahmed**, la Commissaire aux Finances (agissant en qualité de Commissaire aux Affaires Politiques, Paix et Sécurité) de la Commission de la CEDEAO, **l'Ambassadeur Blaise DIPLO-DJOMAND**, Représentant Résident de la CEDEAO en République du Bénin et une équipe technique de la Commission de la CEDEAO.

I- ENGAGEMENTS PRÉ-ÉLECTORAUX & SOUTIEN AU PROCESSUS ÉLECTORAL

4. *Au cours de la période précédant le scrutin, le paysage politique et juridique béninois a été marqué par des tensions, en particulier au sujet des réformes politiques engagées dans le pays, où environ 4.959.850 électeurs ont été régulièrement enregistrés et appelés à voter le dimanche 11 avril 2021.*
5. *Dans un esprit de solidarité et de respect des protocoles pertinents de la CEDEAO, S.E. Jean-Claude Kassi BROU, Président de la Commission de la CEDEAO a conduit une mission préélectorale d'information au Bénin et s'est engagé auprès des principaux acteurs du processus électoral, parmi lesquelles les représentants des partis politiques, la Commission électorale, la Cour constitutionnelle, certains membres du corps diplomatique ainsi que les organisations de la société civile.*
6. *Par ailleurs, dans le cadre de son appui aux Etats membres organisant des élections, et à la demande de l'Autorité béninoise, la CEDEAO a apporté un soutien financier pour le déploiement d'agents COVID-19 et la campagne d'éducation civique. Cet appui a été complété par un atelier virtuel de deux jours qui a eu lieu en mars 2021 sur le thème **``Partage d'expériences pour renforcer le rôle de la police dans les processus participatifs de gouvernance et d'élections et l'engagement des médias et des organisations de la société civile dans les processus participatifs``**.*
7. *En outre, la Commission de la CEDEAO a déployé une mission d'observation à long terme du 20 mars au 16 avril 2021, avec pour objectif d'observer toutes les phases du processus électoral et de fournir des analyses régulières sur la situation politique et sécuritaire dans le pays. Les OLT ont également préparé le terrain pour l'arrivée du Chef de Mission et la Mission à court terme des observateurs s'étendant du 6 au 16 avril 2021.*



II- CAMPAGNE ÉLECTORALE

8. *Au cours de la campagne électorale qui a démarré le 23 mars 2021, les partis se sont efforcés de respecter les mesures barrières relatives au COVID-19. La campagne a été en grande partie pacifique, enthousiaste et sans incident majeur. Tous les candidats ont pu faire campagne librement dans le pays sous la vigilance des forces de sécurité. Les médias ont également respecté les règles équitables vis-à-vis des partis dans la diffusion de leurs messages. La journée de repos du 9 avril 2021 a été également globalement respectée.*
9. *La Mission a observé une certaine polarisation du soutien aux candidats, le long des bastions régionaux du pays, en particulier au centre du pays où les tensions étaient très fortes dans les localités de **Bantè, Tchaourou, Savè** et certaines zones de **Parakou**,*

III- ARRIVÉE & DÉBUT DES CONSULTATIONS

10. *Avant l'arrivée du Chef de Mission et des observateurs à court terme, les observateurs à long terme avaient déjà eu des consultations avec les acteurs impliqués dans le processus électoral. À son arrivée, le Chef de Mission de la CEDEAO a également procédé à des consultations et séances de travail. Ces consultations ont eu lieu avec le Représentant Permanent du Président de la Commission de la CEDEAO en République du Bénin, le Ministre des Affaires Etrangères, le personnel du Ministère de l'Intérieur, le Président de la Cour Constitutionnelle, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), la Commission électorale nationale autonome (CENA), la Police républicaine, les observateurs de la CEDEAO, le corps diplomatique au Bénin.*
11. *Le Chef de Mission de la CEDEAO a également eu des consultations sur le processus de la campagne et ses défis avec S.E. le Président Patrice*



TALON, Président de la République du Bénin, en sa qualité de candidat aux élections. Il a également eu une séance de travail avec Monsieur Kohoue, Chef du parti RLC et son colistier Agossa ainsi qu'Abdoulaye Bio Tchane, le Coordinateur de la campagne du duo (Talon-Talata)

12. Par ailleurs, le Chef de la Mission d'observation de la CEDEAO et celui de l'Union africaine ont co-organisé une séance de coordination et d'échange d'informations avec les autres chefs de mission internationale d'observation, à savoir la CENSAD, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et le Conseil de l'Entente. Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) a aussi pris part à cette séance.

IV- DÉPLOIEMENT, OUVERTURE, PROCESSUS DE VOTE ET DEPOUILLEMENT DES BULLETINS .

13. Après une séance d'information et d'orientation tenue le 9 avril 2021, les 105 membres des Observateurs de la CEDEAO ont été repartis en 42 équipes et déployés dans huit (8) des 12 départements du pays. Sur le terrain, les Observateurs sont restés en contact permanent avec les Coordonnateurs des départements basés dans la salle de situation, au siège du bureau du Représentant permanent à Cotonou pour recueillir et consolider les informations relatives au scrutin.

14. Après avoir analysé les informations disponibles et les rapports des différentes équipes déployées sur le terrain et après une séance de débriefing avec les Observateurs une fois de retour, la mission d'observation électorale de la CEDEAO fait par la présente Déclaration préliminaire sur la base des rapports reçus le jour du scrutin, le 11 avril 2021 :

(i) Sur environ 81% des bureaux de vote visités, le scrutin a commencé entre 7 h 00 et 8 h 30;



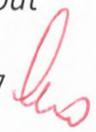
- (ii) Un faible taux de participation des électeurs a été observé dès les premières heures du scrutin mais a connu une légère amélioration tout au long du processus dans certaines localités ;*
- (iii) Une présence visible de la police dans 63% des centres de vote visités. Nos observateurs ont également noté un ou deux agents de sécurité statiques dans la plupart des bureaux de vote, dans d'autres centres de vote, les agents de sécurité étaient en patrouille mobile se déplaçant d'un centre à l'autre ;*
- (iv) Dans l'ensemble, les partis politiques et leurs partisans ont respecté l'interdiction d'afficher les couleurs et les symboles des partis dans et autour des centres de vote le jour du scrutin ;*
- (v) Les électeurs ont eu la possibilité de voter avec l'un des documents d'identification retenus par la Commission électorale et les documents légaux appropriés ;*
- (vi) Les mesures relatives au COVID-19 ont été respectées. Les désinfectants pour les mains, la distanciation physique et le port de masques faciaux ont été respectés dans les bureaux de vote et par les électeurs. Des masques faciaux ont également été fournis par les agents électoraux, aux électeurs venus sans masque facial ;*
- (vii) Les représentants des partis, en particulier ceux du parti au pouvoir, étaient présents dans la plupart des centres de vote couverts ;*
- (viii) Les agents électoraux ont fait preuve d'un vrai professionnalisme dans l'exercice de leurs fonctions et responsabilités en présence des représentants des partis ;*
- (ix) Des observateurs internationaux et locaux étaient présents dans certains des bureaux de vote visités. Il s'agit notamment de l'Union africaine (UA), de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), de la CENSAD, d'OSIWA, de l'UNESCO et de l'ambassade du Nigéria. Et les observateurs locaux sont ceux envoyés par la CENA, le West Africa Network for Peacebuilding (WANEP), la Commission Béninoise des Droits de l'Homme (CBDH), la Coalition des Organisations Non Gouvernementales (ONG), l'ACA, le Changement pour le Bénin, le COSEC ;*
- (x) La participation des femmes a été moyenne, qu'elles fussent agents électoraux, agents de sécurité ou simples électrices.*
- (xi) Dans la plupart des bureaux de vote visités, les votes ont pris fin à l'heure officielle de 16 h 00 ou à 16 h 30 dans le respect de la durée légale de 9 heures.*



(xii) Le tri, le dépouillement, le décompte et le rapprochement des bulletins de vote, ainsi que la déclaration et la certification des résultats dans les bureaux de vote, ont été effectués dans les centres de vote couverts de manière professionnelle, transparente et crédible, et sous l'œil vigilant des représentants des partis et des observateurs.

❖ **Conclusions et recommandations préliminaires**

15. Dans l'ensemble, les régions couvertes par les Observateurs de la CEDEAO, le processus de vote s'est déroulé de manière ordonnée, transparente et professionnelle, et le secret du vote a été généralement respecté. Consciente que les élections ne pouvaient pas se tenir dans certains endroits du pays en raison des difficultés d'accès occasionnées par les tensions et les perturbations provoquées par certains acteurs mécontents, la CENA a déployé de gros efforts pour répartir le matériel électoral afin de permettre à chaque citoyen de jouir de son droit de vote. A ce stade, la mission d'observation de la CEDEAO est d'avis que ce défi observé n'a pas porté atteinte au professionnalisme de la CENA ni à la transparence ni à l'équité de l'ensemble du processus électoral.
16. Le déroulement de la campagne électorale, le scrutin et la publication des résultats par les agents des bureaux de vote ont été globalement transparents et crédibles dans les centres de vote couverts. Il a été possible à la population en âge de voter et qui le souhaitait, d'exercer son droit de vote constitutionnel.
17. La Mission d'observation électorale de la CEDEAO continuera de suivre de près les phases finales du processus électoral, en particulier la déclaration des résultats par la Commission électorale et fera de nouvelles déclarations le cas échéant.
18. La Mission d'observation de la CEDEAO félicite chaleureusement les Béninois pour leur résilience et salue les dirigeants des partis politiques, les candidats et leurs partisans pour leur sens de maturité manifesté tout



au long du processus électoral. La Mission tient à féliciter la Commission électorale nationale autonome (CENA), les forces de sécurité et toutes les parties prenantes pour leur précieuse contribution au processus et les exhorte à poursuivre le processus jusqu'à sa conclusion logique avec la même attitude.

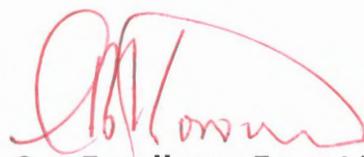
19. A ce niveau de l'observation, la Mission électorale de la CEDEAO recommande vivement aux citoyens et groupement d'individus, en particulier les partis politiques, les médias et les organisations de la société civile, de s'abstenir de spéculer ou de déclarer des résultats non officiels, en dehors des résultats officiels déclarés ou à déclarer par la CENA.

20. La CEDEAO exhorte toutes les parties prenantes à recourir uniquement aux moyens légaux pour demander réparation de tout grief émanant du processus électoral.

21. La CEDEAO exhorte tous les acteurs politiques, notamment le gouvernement, le parlement, le parti au pouvoir, l'opposition, les OSC, à prendre les mesures nécessaires pour accepter le dialogue sur les points de désaccord sur les réformes.

22. Une fois encore, la CEDEAO tient à féliciter l'ensemble du peuple béninois pour sa contribution au processus jusqu'à présent et l'exhorte à faire preuve de patience dans la phase post-électorale au nom de la paix et de la stabilité du pays et de la région de la CEDEAO.

Fait à Cotonou, le 13 avril 2021



Son Excellence Ernest Bai KOROMA

Chef de la Mission d'observation électorale de la CEDEAO